

**Zeitschrift:** Rapport annuel / Association nationale pour le développement du tourisme

**Herausgeber:** Association nationale pour le développement du tourisme

**Band:** 3 (1920)

**Rubrik:** Le mouvement des étrangers en Suisse

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 30.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

seignements sur une foule de questions: voyages, horaires, formalités d'entrée en Suisse, conditions de séjour, etc.

*d) Division de l'économie publique et de la statistique.*

Les travaux de cette division se résument comme suit:

1. Organisation d'expositions collectives d'eaux minérales à la Foire d'Echantillons à Bâle et d'eaux de table au Comptoir suisse des produits alimentaires et agricoles à Lausanne; publication de matériel de propagande y relatif en langues allemande et française.

2. Elaboration et édition de la brochure: « Les eaux minérales de la Suisse », qui a paru en langues française et allemande.

3. Défense des intérêts des stations balnéaires et des sources d'eaux minérales, en commun avec la Commission des intéressés aux stations climatiques suisses et aux sources d'eaux minérales.

4. Etude des questions qui concernent le tourisme et examen des publications y relatives, spécialement de celles qui ont trait à la balnéologie, à la climatologie, à l'hôtellerie, à la situation sociale des employés d'hôtels, au mouvement des étrangers et à la propagande à l'étranger.

5. Travaux préliminaires concernant l'établissement d'une statistique sur le mouvement des étrangers, basée sur des données authentiques.

6. Création d'une bibliothèque et d'archives du tourisme et du trafic.

• F. Le mouvement des étrangers en Suisse.

Bien qu'à certains moments de l'année écoulée il ait paru que l'industrie hôtelière reprenait ici ou là, nous n'en devons pas moins constater qu'elle a encore souffert en 1920 des suites de la guerre. Le renchérissement général de la vie, le change défavorable des pays étrangers, en particulier celui de nos voisins, enfin les difficultés opposées à l'entrée en Suisse, empêchèrent le tourisme étranger, si nécessaire à nos stations climatiques, de reprendre normalement. Seules, la clientèle suisse et celle des pays à change favorable, — tels que l'Angleterre, la Hollande et l'Amérique — furent en état de faire un séjour de repos dans nos stations d'été et d'hiver. La fièvre aphteuse qui régnait chez nous, et qui eut pour conséquence, en diverses régions, des mises à ban, fut aussi un obstacle au développement du tourisme.

La saison d'hiver 1919/20 promettait d'être bonne et un nombre assez important d'étrangers s'était annoncé; mais la température trop douce chassa rapidement ceux qui étaient venus. Le résultat final, à quelques exceptions près, doit être considéré comme mauvais; beaucoup d'hôtels ne couvrirent même pas leurs frais d'exploitation.

La saison de printemps ne fut pas non plus des meilleures; seules, les stations de Lugano et de Locarno eurent passablement de monde au début, mais là aussi, cela ne dura pas.

Grâce à la simplification des formalités pour l'entrée et le séjour en Suisse, principalement grâce à l'abolition du contrôle vexatoire des passeports et à de meilleures correspondances ferroviaires, le nombre des étrangers semblait, au début de la saison d'été, vouloir augmenter considérablement. A Lucerne il y eut beaucoup d'animation, rappelant par instant celle d'avant-guerre. Mais le temps pluvieux qui persista pendant une grande partie de l'été et de l'automne, réduisit ces espoirs à néant et la plu-

part des stations d'étrangers, surtout dans la haute montagne, eurent très peu de monde. Le Valais toutefois a fait exception : Zermatt en particulier eut passablement d'hôtes.

Nos entreprises de transports, dont la prospérité dépend en grande partie d'un fort trafic international virent leurs espoirs décus, bien que le nombre des voyageurs eût atteint à peu près le 50 % de celui d'avant-guerre.

La statistique suivante établie par le service de contrôle à la frontière indique le nombre et la nationalité des étrangers entrés en Suisse du 1<sup>er</sup> août 1919 au 30 avril 1920 pour y faire un séjour de repos ou de vacances. Des 70,159 étrangers autorisés à faire un séjour en Suisse, il en vint 20,282 d'Allemagne, 18,806 d'Autriche, 9082 de France et des colonies, 8796 d'Angleterre et de ses colonies, 3572 de Hollande, 1580 d'Italie, 1357 de Belgique, 1321 de Tchéco-Slovaquie, 947 des Etats-Unis d'Amérique, 568 de Russie, 554 de Grèce, 447 de Hongrie, 408 d'Espagne, 370 de Pologne, 351 de Roumanie, 339 d'Amérique du Sud, 339 du Danemark, 253 de Serbie, 252 de Suède, 156 de Portugal, 128 de Turquie, 95 du Luxembourg, 76 de Norvège, 68 de Finlande, 52 du Japon, 29 d'Arménie, 24 de Chine, 23 de Bulgarie, 17 de Perse, 15 de l'Amérique centrale, 1 d'Albanie, 1 de Siam; 21 personnes ne se rattachaient à aucun pays.

Dans ces statistiques sont compris les transports d'enfants au-dessous de 15 ans, qui doivent être soustraits des chiffres indiqués plus haut. D'Allemagne il est venu 12,049 enfants, d'Autriche 16,673 et de Tchéco-Slovaquie 1060.

En faisant abstraction de l'Allemagne, de l'Autriche et de la Tchéco-Slovaquie, ce sont la France avec 9082, l'Angleterre avec 8796, la Hollande avec 3372, l'Italie avec 1580 et la Belgique avec 1357 qui détiennent les chiffres les plus élevés de personnes venues faire un séjour de repos ou de vacances dans les hôtels et pensions de la Suisse. Rappelons toutefois que ces chiffres ne concernent que la période qui s'étend jusqu'au 30 avril 1920. Pendant la dernière saison d'été et la saison d'hiver 1920/21 qui vient de commencer, c'est le nombre des touristes anglais et hollandais qui est le plus fort. Quant aux Américains, ils sont en sensible progrès.

La saison d'hiver actuelle est caractérisée par une forte reprise du mouvement des étrangers. Si le temps se montre propice aux sports d'hiver, on peut s'attendre à voir nos diverses stations d'hiver bien fréquentées.

Il est à souhaiter, pour notre industrie hôtelière et pour toutes les autres entreprises dépendant du mouvement des étrangers, que l'année 1920 soit la septième et dernière des « années maigres » et qu'avec l'année 1921 commencent les « années grasses ».

### G. Finances.

En 1919, les subventions et cotisations versées à l'Association nationale pour le développement du tourisme s'étaient élevées à frs. 424,030.—. En 1920, elles sont de frs. 417,000.— en regard d'un total de dépenses de frs. 576,066.22. Les comptes de l'exercice 1920 ne balancent donc que grâce aux excédents des années précédentes et le budget pour 1921 se présente dans les mêmes conditions.

Nous devons répéter ici ce que nous avons dit dans notre précédent rapport au sujet de l'insuffisance des subventions et cotisations versées à l'Association nationale pour le développement du tourisme en regard des services que l'on réclame de l'Office du Tourisme. L'impression de guides, monographies, albums, et autres ouvrages de propagande, l'édition de cartes géographiques et d'affiches, l'exposition de ces der-